



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 5 mai 2023

Presse – Actualités

- [Impôts : les non-dits du programme de Bercy - Les Echos](#)
- [Commerce intra-UE : la France affiche le déficit le plus élevé des Vingt-Sept – Le Moci](#)
- [La vente de 50 hélicoptères français à la Chine irrite l'Europe - Challenges](#)
- [Pour le père fondateur de l'IA, les progrès actuels sont « effrayants » - Les Echos](#)
- [Soudan : la transition démocratique en péril – The Conversation](#)
- [Bornes de recharge électrique : la France est le deuxième pays le mieux équipé d'Europe, selon une association professionnelle – La Tribune](#)
- [Inflation : après la Fed, la BCE relève une nouvelle fois ses taux de 25 points de base – La Tribune](#)
- [Allez, c'est vendredi ! Sourions...](#)

ARTICLES DE PRESSE

Impôts : les non-dits du programme de Bercy - Les Echos

Les prévisions budgétaires envoyées à Bruxelles n'intègrent aucune baisse de l'impôt sur les successions ou pour les classes moyennes, montre une étude du site Fipeco. En revanche, le ministère compte visiblement sur des coupes dans les dépenses fiscales ou la lutte contre la fraude pour augmenter les recettes.

Pause sur les baisses d'impôts ou tentation d'un nouveau geste fiscal pour apaiser la colère sociale ? La contrainte des finances publiques pourrait pousser le gouvernement à opter pour la première solution.

Les dernières prévisions budgétaires envoyées à Bruxelles n'intègrent à ce stade [aucune baisse de l'impôt sur les successions](#), ni de mesures en faveur des classes moyennes. C'est ce que montre une étude de Fipeco, le site spécialisé en finances publiques fondé par l'ancien magistrat à la Cour des comptes François Ecalte. Celui-ci note même que Bercy compte sur une remontée des prélèvements obligatoires à l'horizon 2025.

Pas de geste pour les classes moyennes

La semaine dernière, le gouvernement a dévoilé [le programme de stabilité \(PSTAB\) 2023-2027](#) - sa feuille de route budgétaire pour le quinquennat à venir - qu'il compte envoyer à Bruxelles et à ses partenaires européens d'ici à la fin du mois, dans le cadre de la gouvernance commune de l'euro.

Après le niveau record atteint l'an dernier par les prélèvements obligatoires, à 45,3 % du PIB - un plus haut sous la V^e République, voire dans l'histoire du pays hors période de guerre -, celui-ci doit refluer cette année à 44,3 % du PIB, principalement car la richesse nationale devrait croître plus vite que l'évolution spontanée des recettes.

Ce même phénomène ainsi que la seconde étape de la suppression de la cotisation de la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) devrait encore raboter un peu plus le taux de prélèvements obligatoires à 44,1 % en 2024. Une baisse de la pression fiscale qui ne devra donc rien à un nouveau geste du gouvernement.

« Le programme de stabilité ne mentionne ni la diminution des droits de succession annoncée par le gouvernement à l'été 2022, ni les 'baisses

d'impôts pour les classes moyennes' inscrites dans [la feuille de route'](#) de la Première ministre », la semaine dernière, note l'étude de Fipeco. En clair, Bercy sera obligé de trouver de nouvelles marges de manoeuvre budgétaires s'il veut tenir ces promesses, au moment où la dégradation de la note de la dette française [par Fitch](#) a accru la pression sur le redressement des comptes publics.

Encore la semaine dernière, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a demandé au gouvernement [de renoncer à de nouvelles baisses d'impôts](#) non financées.

Doutes sur les objectifs de déficit

Au-delà de l'an prochain, l'étude de Fipeco relève que le taux de prélèvements obligatoires doit augmenter à nouveau selon les prévisions de Bercy, représentant 44,4 % du PIB jusqu'à la fin du quinquennat. Comment expliquer cette hausse, qui représente 8 milliards d'euros ? Bercy n'a pas explicité ses intentions, mais deux scénarios tiennent la corde pour François Ecalle au vu des déclarations du gouvernement.

Bercy a déjà dit avoir dans le collimateur certaines niches fiscales - [pour faire des économies](#) ou car elles financent des dépenses « brunes ». « Il s'agirait d'en réduire le coût total de presque 10 %, ce qui est très optimiste », note Fipeco. L'exécutif s'apprête aussi à dévoiler un grand plan de lutte contre les fraudes fiscale et sociale, mais « son rendement actuel ne peut pas être durablement accru de plusieurs milliards ».

Au-delà des recettes, la trajectoire budgétaire du gouvernement repose sur une maîtrise accrue des dépenses publiques, qui ne doit augmenter que de 0,6 % par an hors inflation et mesures de soutien sur la période. « Cela n'aurait jamais été aussi faible sur un quinquennat », note, dubitatif, Fipeco, qui estime donc « probable » que l'objectif d'un déficit à 2,7 % du PIB en 2027 et [d'accélération de la réduction de la dette publique](#) ne soit pas atteint.

Renaud Honoré

* * *

Commerce intra-UE : la France affiche le déficit le plus élevé des Vingt-Sept – Le Moci

© Istock

La balance commerciale des échanges de biens intracommunautaires de l'Hexagone a enregistré en 2022 un déficit trois fois supérieur à celui de l'Allemagne, son principal partenaire économique. Seuls dix pays bénéficient d'échanges excédentaires avec les autres États membres de l'Union européenne.

Le commerce extérieur français fait grise mine. Son solde commercial avec le reste du monde a beau avoir connu en février dernier un léger mieux pour la première fois depuis 2021, selon la Douane, il s'est néanmoins établi à – 167,3 milliards d'euros (Md EUR). Avec l'**Union européenne**, destinataire de 45 % de ses exportations, il a atteint l'an dernier un record : **–150 Md EUR, soit un niveau quasi huit fois plus élevé qu'il y a 20 ans**, selon les données douanières compilées par Eurostat. En 2002, le déficit de la balance commerciale avec les autres États membres n'était en effet « que » de – 19,3 Mds EUR.

Le déficit stratosphérique enregistré l'an passé est trois fois plus important que celui de l'**Allemagne** (-48,1 Md EUR), championne européenne de l'export aujourd'hui à la peine.

Seuls dix pays présentent une balance des échanges de biens intracommunautaires excédentaire, Pays-Bas en tête avec +328,6 Md EUR, un chiffre qui s'explique en partie par le rôle de plateforme de transit qu'ils tiennent en Europe

Ils sont suivis par neuf pays essentiellement situés dans le Nord et l'Est du Vieux Continent, à savoir : la **Belgique** (+64,4 Md EUR), l'**Irlande** (+32 Md EUR), la **Pologne** (+27,7 Md EUR), la **République tchèque** (+25,5 Md EUR), l'**Espagne** (+16,3 Md EUR), la **Slovénie** (+7,1 Md EUR), la **Hongrie** (+4,5 Md EUR), la **Bulgarie** (+0,757 Md EUR) et la **Slovaquie** (+0,128 Md EUR).

L'Allemagne au cœur des échanges européens

A contrario, hormis la France, **16 autres pays membres affichent un solde commercial négatif** avec le reste de l'UE : l'**Allemagne** (-48,1 Md EUR), l'**Autriche** (-25,5 Md EUR), la **Roumanie** (-22,9 Md EUR), le **Portugal** (-20,7 Md EUR), la **Suède** (-20,2 Md EUR), la **Finlande** (-14,6 Md EUR), la **Croatie** (-12,8 Md EUR), le **Danemark** (-12,5 Md EUR), la **Grèce** (-9,6 Md EUR), le **Luxembourg** (- 9,4 Md EUR), la **Lettonie** (- 6,8 Md EUR), **Chypre** (- 5,7 Md EUR), la **Lituanie** (- 5,6 Md EUR), l'**Italie** (- 5 Md EUR), l'**Estonie** (- 4,5 Md EUR) et **Malte** (- 3,2 Md EUR).

Du côté des destinations de ces exportations, **les Européens concentrent en général leurs ventes sur trois pays.**

Ainsi, pour 21 pays membres de l'UE, les trois premiers partenaires représentaient plus de la moitié du total de leurs exportations intra-UE. Pour cinq autres pays de l'UE, les trois premiers partenaires représentaient entre 40 % et 50 % de leurs exportations au sein de l'UE : Bulgarie (50 %), Lituanie (48 %), Suède (47 %), Hongrie (46 %) et Grèce (45 %).

L'Allemagne est la seule exception, avec une part inférieure à 40 % (37 % exactement).

Disposant de **la clientèle européenne la plus variée**, l'Allemagne est logiquement le pays de l'UE le plus fréquemment classé parmi les trois premiers partenaires d'exportation intracommunautaire (24 fois). La France arrive en deuxième position (11 fois), suivie de l'Italie (9 fois).

Sophie Creusillet

* * *

La vente de 50 hélicoptères français à la Chine irrite l'Europe - Challenges

La vente par Airbus de 50 hélicoptères H160 aux Chinois fait tiquer certains hauts fonctionnaires européens qui considèrent que Pékin pourrait avoir un usage militaire de cet appareil. Chez Airbus, on assure que ces appareils ont été vendus avec l'autorisation de la France.



(C) AIRBUS

Début du mois d'avril. En pleine visite d'État en Chine du président Emmanuel Macron, Airbus Helicopters signe un contrat pour la vente de 50 exemplaires de son modèle multimissions H160 à la compagnie chinoise GDAT. Si Airbus n'a pas communiqué le montant du *deal* avec ce spécialiste de la location d'hélicoptères, le prix d'un appareil varie entre 15 et 20 millions d'euros. Un montant qui fait du contrat chinois la plus importante vente du H160 pour Airbus Helicopters depuis son lancement il y a huit ans. Mais l'opération ne fait pas l'unanimité et irrite dans les hautes sphères de l'Union européenne. Et pour cause : ce type d'hélicoptère est multi-missions et son usage peut aussi être militaire. Les fonctionnaires bruxellois estiment que ces hélicoptères sont par nature à "double usage".

Ils rappellent surtout le précédent du SA.365N. 48 unités de cet hélicoptère "civil" français avaient été vendues aux Chinois dans les années 80. Produit d'abord en France par Sud-Aviation, Pékin avait ensuite fabriqué plusieurs centaines d'appareils de ce modèle pour équiper ses armées. La marine, la force aérienne ainsi que l'aviation des forces terrestres chinoises disposent aujourd'hui de plusieurs centaines d'exemplaires du Harbin, la version militaire "made in China" du SA.365N français.

D'autres rappellent qu'en juin 1989, après les événements survenus place Tian'anmen, le conseil de l'Union européenne avait décidé d'un embargo sur les ventes d'armes et l'arrêt de toute coopération militaire avec Pékin. Les restrictions sont toujours en vigueur. Les hauts fonctionnaires suspectent donc les industriels, via ces contrats civils, d'ouvrir une brèche sur ces sanctions militaires.

Des hélicoptères civils qui deviennent des hélicoptères de combat

Un expert de l'aéronautique assure que l'évolution d'hélicoptères civils en hélicoptères de combat est effectivement un "classique" de l'aéronautique. "Les Puma et les Cougars sont au départ civil dont découlent des versions militaires. Le modèle militaire du H160 est

évidemment en développement mais ça ne veut pas dire que la Chine en disposera automatiquement. Par exemple, Pékin n'a pas transformé les avions Airbus qu'ils produisent en force militaire".

La version militaire du H160 - le Guépard H160 - est effectivement en cours de développement. La Direction Générale de l'Armement a commandé six exemplaires en 2021 pour la marine nationale française. Elle a reçu son deuxième appareil le 14 avril dernier. Bien que destinés à des missions de sauvetage en mer, ces hélicoptères seront armés afin de "remplir des missions de combats aéromaritimes. Ces prototypes serviront de "laboratoires d'essais" aux armées car ce ne sont pas moins de 169 exemplaires qui ont été commandés par les forces militaires françaises. Les livraisons de la version militaire - le Guépard H160M - ne devraient pas débuter avant 2027 et la France est à ce jour le seul pays à s'être porté acquéreur du "Guépard M".

Des hélicoptères vendus avec l'autorisation de l'Etat français

La communication d'Airbus Helicopters assure à *Challenges* que le H160 vendu à la Chine "sera utilisé pour des missions civiles telles que le transport offshore pour le pétrole et le gaz et les parcs éoliens, ainsi que pour les services médicaux d'urgence. GDAT possède et exploite déjà une flotte de 21 hélicoptères civils H225 utilisés principalement pour des missions d'exploitation pétrolière et gazière, de lutte contre les incendies et de sauvetage humanitaire en Chine", poursuit l'industriel français.

Airbus précise qu'il "fournit tous ses produits et services dans le respect des dernières sanctions internationales applicables et des réglementations en matière de contrôle des exportations." Selon nos informations, tous contrats signés entre Airbus et Pékin entraînent un engagement strict de la part de la Chine quant à "la destination civile des équipements". Des engagements jusqu'ici toujours respectés par Pékin, assure une source interne à Airbus, qui voit plutôt dans ces critiques une mise en cause de la souveraineté française en matière d'exportation : "Airbus a vendu ces hélicoptères à la Chine avec l'autorisation de l'Etat français. Peut-être qu'à Bruxelles, il y a des hauts fonctionnaires qui aimeraient avoir la main sur ces contrats qui sont de nature stratégique mais ce n'est pas comme cela que ça se passe", conclut notre interlocuteur.

* * *

Pour le père fondateur de l'IA, les progrès actuels sont « effrayants » - Les Echos

Pour sa première apparition publique depuis son départ de Google, Geoffrey Hinton, pionnier de l'intelligence artificielle moderne, a détaillé mercredi ses inquiétudes face aux progrès rapides des nouveaux modèles d'IA comme GPT-4.



Geoffrey Hinton, professeur émérite à l'université de Toronto et ancien ingénieur en chef de Google Brain. (Masahiro Sugimoto/AP/Sipa)

Par [Benoît Georges](#)

Publié le 4 mai 2023 à 6:08 Mis à jour le 4 mai 2023 à 14:52

La nouvelle a fait grand bruit dans le petit monde de l'intelligence artificielle. Lundi 1^{er} mai, dans une interview au « New York Times », Geoffrey Hinton a annoncé son départ de Google, où il occupait depuis 2013 le poste d'ingénieur en chef. Professeur émérite à l'université de Toronto, ce chercheur de 75 ans est souvent qualifié de « *père fondateur de l'intelligence artificielle* », car ses travaux sur les réseaux de neurones et l'apprentissage automatique profond (« deep learning ») ont révolutionné la discipline à partir des années 2000.

Cinq ans après avoir été [récompensé par le prix Turing](#), équivalent du Nobel pour l'informatique, aux côtés de deux de ses confrères, le Français Yann Le Cun et le Canadien Yoshua Bengio, Geoffrey Hinton ne cache plus ses inquiétudes face aux derniers progrès de l'intelligence artificielle, et en particulier des grands modèles de langue (« large language models ») comme [GPT-4 d'OpenAI](#). « *Je suis parti pour pouvoir parler des dangers de l'IA sans que cela ait un impact pour Google* », avait précisé le chercheur dans un tweet après l'annonce de son départ.

In the NYT today, Cade Metz implies that I left Google so that I could criticize Google. Actually, I left so that I could talk about the dangers of AI without considering how this impacts Google. Google has acted very responsibly.

— Geoffrey Hinton (@geoffreyhinton) [May 1, 2023](#)

Mercredi, pour sa première apparition publique depuis la parution de l'article, Geoffrey Hinton s'est expliqué longuement sur les raisons de son départ.

Interrogé en visioconférence lors de la conférence EmTech Digital, organisée à Boston par la « MIT Technology Review », le chercheur a indiqué avoir « *très récemment changé d'avis* » sur la capacité des modèles informatiques à apprendre mieux que le cerveau humain. « *Plusieurs éléments m'ont amené à cette conclusion, l'un d'entre eux étant la performance de systèmes tels que GPT-4.* »

Avec seulement 1.000 milliards de connexions, ces systèmes ont, selon lui, « *une sorte de sens commun sur tout, et en savent probablement mille fois plus qu'une personne, dont le cerveau a plus de 100.000 milliards de connexions. Cela veut dire que leur algorithme d'apprentissage pourrait être bien meilleur que le nôtre, et c'est effrayant !* » D'autant que, comme ces nouvelles formes d'intelligence sont numériques, elles peuvent partager instantanément tout ce qu'elles ont appris, ce dont les humains sont bien incapables...

Risque de manipulation

Reconnaissant qu'il avait longtemps refusé de croire aux dangers existentiels posés par l'intelligence artificielle, et en particulier à celui d'une « *prise de contrôle* » de l'humanité par des machines devenues superintelligentes, Geoffrey Hinton n'hésite plus à évoquer ce scénario catastrophe. « *Ces choses auront tout appris de nous, lu tous les livres de Machiavel, et si elles sont plus intelligentes que nous, elles n'auront pas de mal à nous manipuler.* » Avant d'ajouter, avec un humour pince-sans-rire : « *Et si on sait manipuler les gens, on peut envahir un bâtiment à Washington sans être sur place.* »

Face à un tel risque, le chercheur avoue « *ne pas avoir de solution simple à proposer. Mais je pense qu'il faut y réfléchir sérieusement.* » En revanche, il ne croit pas qu'il soit possible de mettre la recherche sur l'IA en pause, comme l'ont demandé de nombreuses personnalités de la tech [dans une lettre ouverte](#) . « *Si les Etats-Unis cessent de développer, la Chine ne le fera pas et s'en servira pour des armes, estime Geoffrey Hinton. Donc, oui, je pense qu'arrêter de les développer pourrait être une décision rationnelle, mais il n'y a aucune chance que cela se produise. Il est donc ridicule de signer des pétitions pour ça.* »

Le même argument lui sert à défendre son ancien employeur. Google a en effet créé certaines technologies à l'origine de GPT il y a plusieurs années, mais « *sans les lâcher dans la nature, par peur des conséquences* », explique-t-il. « *Google a été très prudent, mais quand OpenAI et Microsoft ont développé des choses similaires et les ont rendues publiques, il n'avait plus le choix. Dans un système capitaliste, vous ne pouvez pas empêcher Google*

d'être en compétition avec Microsoft, tout comme vous ne pouvez pas empêcher les Etats-Unis d'être en compétition avec la Chine. »

Benoît Georges

* * *

Soudan : la transition démocratique en péril – The Conversation

auteur

1. **Robert Kluijver**

Docteur associé au Centre de Recherches Internationales CERI, Sciences Po/CNRS, spécialiste de la Corne d'Afrique., Sciences Po



Soldats de l'armée soudanaise dans les rues de Port-Soudan le 20 avril dernier. [AFP](#)

Les affrontements entre factions armées au Soudan depuis le 15 avril ont entraîné la mort de centaines de personnes, la destruction massive d'infrastructures civiles et le dérèglement complet de la vie quotidienne dans la capitale Khartoum et les autres zones de combats, notamment au Darfour. Des vagues de réfugiés cherchent à rejoindre des zones plus sûres à la campagne ou à se mettre à l'abri dans les pays voisins.

Cette crise s'inscrit dans le contexte plus large de la révolution démocratique qui a cours au Soudan depuis plusieurs années. Les comités de résistance y ont joué un rôle fondamental, et sont les seuls à aider aujourd'hui les nombreuses victimes civiles.

Les racines de la révolution soudanaise

Le mouvement démocratique actuel est né dans les années 2010, en opposition à la dictature militaire islamiste du général Omar el-Béchir (1989-2019).

D'abord voué aux gémonies par l'Occident à cause de ses liens avec des islamistes comme Oussama Ben Laden, qu'il a accueilli au Soudan dans la première moitié des années 1990, et pour sa responsabilité dans ce que certains appellent un génocide (plus de 300 000 morts) au Darfour, le régime d'el-Béchir finit par regagner sa confiance partielle en acceptant la sécession du Sud-Soudan, devenu indépendant en 2011, et en rompant avec l'islamisme radical.

Pour accéder aux financements des institutions financières internationales, le régime met en œuvre les réformes structurelles exigées telles que l'abolition des subventions et la privatisation d'une partie des services publics.

La société paie le prix fort pour ces réformes, qui ne bénéficient qu'à une petite élite affairiste et militaire bien connectée au régime et à ses soutiens étrangers, notamment dans les pays du Golfe. La commercialisation de l'agriculture entraîne l'épuisement des terres et la contamination des sols et des eaux, et accélère l'exode rural. Khartoum passe de 2,5 millions d'habitants en 1991 à 6,3 millions en 2023. Du fait du démantèlement et de la privatisation des services publics, les nouveaux habitants des villes tissent des réseaux d'entraide avec la population urbaine paupérisée. C'est l'origine des comités de résistance.

[Près de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. Abonnez-vous aujourd'hui]

Le « printemps arabe » qui mobilise les populations contre leurs gouvernants affecte aussi le Soudan. Tout au long des années 2010, des révoltes ont sporadiquement lieu, y compris des mouvements de protestation généraux en septembre 2013 et novembre 2016. Elles sont motivées par les politiques d'austérité du gouvernement, notamment l'arrêt des subventions à la population pour l'achat de pain, d'essence et d'autres denrées.

La répression brutale par les forces de l'ordre, qui livrent aussi des guerres contre les mouvements autonomistes dans plusieurs provinces du Soudan, évite la fin du régime. Mais la jeunesse et les autres populations défavorisées du pays prennent conscience qu'elles partagent une même lutte et un même objectif : un Soudan plus démocratique, où les ressources seraient réparties plus équitablement et où chacun, femme ou homme, d'origine arabe ou autre (les 30 % de Soudanais non arabes

souffrent historiquement de discrimination), aurait les mêmes chances dans la vie.

La révolte de décembre 2018 commence de la même manière. Mais, cette fois-ci, les manifestants persévèrent malgré la répression habituelle. Une ambiance joyeuse de printemps règne dans les sit-in organisés par les comités de résistance des différents quartiers de Khartoum et du pays entier. Dans le foisonnement culturel et la pratique de nouvelles formes de solidarité, une nouvelle identité collective soudanaise semble prendre forme.

Le rejet de la représentation en politique

En avril 2019, les forces armées écartent el-Béehir et promettent une transition démocratique afin de rétablir l'ordre. Mais la répression sanglante contre les manifestants, qui n'acceptent pas l'autorité militaire, finit par mobiliser la communauté internationale.

En août 2019, les Forces de la Liberté et du Changement, un mouvement établi le 1^{er} janvier 2019 pour rassembler tous les groupes et partis d'opposition soudanais, se mettent d'accord avec les militaires pour former un gouvernement de transition civil dirigé par l'ex-haut fonctionnaire de l'ONU Abdalla Hamdok.

En octobre 2021, l'armée, craignant de perdre son autonomie et redoutant la tenue d'élections prévues pour 2022, dissout le gouvernement civil et reprend le pouvoir. Ce n'est pas seulement dans la politique que les forces armées soudanaises jouent un rôle prépondérant. Grâce aux réformes néolibérales et à la mise sous tutelle de la clique religieuse affairiste réunie autour d'el-Béehir, elles contrôlent maintenant une grande partie de l'économie.

De nombreuses analyses existent du violent conflit qui oppose depuis le 15 avril dernier les Forces de Soutien Rapide (FSR) menées par le général Mohamed Hamdan Dagalo dit « Hemedti » à l'armée soudanaise dirigée par Abdel-Fattah al-Burhan. Mais qu'en est-il du mouvement démocratique ? Les Forces de la Liberté et du Changement semblent émietées ; la légitimité représentative des quelques personnes qui, en leur nom, ont signé les accords du 5 décembre 2022 avec la junte militaire est très contestée.

La révolution soudanaise partage avec le Mouvement du 17 octobre au Liban et le mouvement Tishreen en Irak, par exemple, un rejet de la représentation politique. Seuls les comités de résistance qui ont émergé dans tout le pays pour coordonner l'aide, la solidarité et les actions de protestation conservent une pleine légitimité populaire.

Étant donné le retrait du gouvernement de l'espace public – sauf en tant que forces de l'ordre –, les comités de résistance organisent aussi l'accès à l'éducation et la santé, l'aide alimentaire et même les infrastructures. Mais ils refusent de nommer des représentants ou de participer à la politique « verticale ». Cela complique leur inclusion dans des processus chapeautés par les Nations unies ou l'Union africaine même si, de l'avis général, les comités de résistance incarnent le mouvement démocratique.



Un nouveau centre culturel à Omdourman, restauré par des membres du comité de résistance local. R. Kluijver, Fourni par l'auteur

Vers un nouvel engagement démocratique de la communauté internationale ?

Dans un communiqué récent, les comités de résistance de l'État de Khartoum ont exigé la fin des combats. Ils ont demandé aux membres des comités locaux de fournir de l'aide médicale et alimentaire à la population et de recueillir des informations sur les combats et la situation dans les quartiers pour éviter les « fake news ». De même que toutes les forces civiles soudanaises, ils rejettent la participation des militaires à la transition politique, demandant la dissolution des FSR et le retour des forces armées dans leurs casernes.

Cela montre que l'infrastructure démocratique de la révolution soudanaise fonctionne encore. Mais les forces civiles du Soudan ont perdu l'espoir. Qui mettra fin aux combats entre les factions militaires ? Comment éviter que le Soudan ne se désintègre en régions gouvernées par des hommes armés,

comme la Libye ? Seule une intervention musclée de la communauté internationale en paraît capable.

Mais celle-ci a accepté que les militaires soudanais et les puissances régionales jouent un rôle prépondérant. Or l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, inquiets de l'impact de la révolution soudanaise sur leurs affaires intérieures, ont systématiquement soutenu les généraux soudanais contre les forces démocratiques. Dans les combats actuels, les puissances régionales choisissent toutes leur camp, ce qui risque de prolonger le conflit.

Si l'Europe et les États-Unis se soucient du Soudan, ils devraient reconnaître que leurs efforts de médiation ont échoué et cesser de voir les militaires soudanais comme des interlocuteurs légitimes. Ils pourraient prendre des mesures pour isoler et sanctionner les factions armées engagées dans le conflit actuel, confisquer leurs avoirs à l'étranger et les rendre au peuple soudanais. Et, dans le même temps, un dialogue devrait être établi avec les comités de résistance et les autres forces démocratiques soudanaises pour piloter une véritable transition démocratique qui ne serait prise en otage ni par les pays voisins ni par les militaires.

* * *

Bornes de recharge électrique : la France est le deuxième pays le mieux équipé d'Europe, selon une association professionnelle – La Tribune

La France va franchir ce vendredi la barre des 100.000 bornes de recharge électrique installées. Un objectif atteint avec plus d'un an de retard, qui la classe en deuxième place des pays les mieux équipés en Europe, derrière les Pays-Bas, selon l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Le déploiement s'est largement accéléré en 2022, d'après ce baromètre.



Le nombre de points de recharge a augmenté de +52% sur l'année 2022, selon le baromètre de l'Avere. (Crédits : PASCAL ROSSIGNOL)

La France devient le deuxième pays le mieux équipé d'Europe en bornes de recharge électrique. Le seuil des 100.000 bornes sera franchi ce vendredi 5 mai. L'Hexagone se place ainsi derrière les Pays-Bas mais juste devant l'Allemagne qui la devançait encore il y a quelques mois, a précisé ce jeudi Clément Molizon, directeur général de l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (Avere), qui rassemble les industriels du secteur.

Reste que cet objectif était initialement prévu pour... fin 2021. Avant d'être décalé à fin 2022 puis au second semestre de cette année. « *On a pris un peu de retard, je ne le nie pas : le contexte a été un peu difficile* », expliquait en février Olivia Grégoire, ministre des PME, lors d'un débat au Sénat. Elle le justifiait notamment par la pénurie de puces électroniques qui frappe l'industrie automobile depuis deux ans.

Mais les installations avancent désormais plutôt bien. Le nombre de points de recharge a ainsi augmenté de +52% sur l'année 2022, selon le baromètre de l'Avere.

« *En 2020, on installait 4.000 points de recharge par an (...) Depuis début 2023, on en installe 4.000 par mois* », s'est réjoui Clément Molizon.

Les autoroutes à grande vitesse

« *D'ici cet été, neuf aires de service sur 10 - sur l'autoroute - seront équipées de recharges ultra-rapides* » qui permettent de passer de 20% à 80% de batteries en 20 minutes, fait savoir Clément Molizon. Ce qui fait figure d'exception et qui s'explique par le fait que la loi l'oblige. Ainsi, sur autoroute, toutes les aires des réseaux APRR et AREA sont équipées. Les aires du réseau Sanef sont équipées à 85% et celles du réseau Vinci devraient toutes être équipées d'ici la fin 2023.

Mais de façon plus générale, sur les 100.000 bornes que compte la France, environ 10% seulement permettent de recharger rapidement les véhicules.

Objectif : x4 d'ici 2030

Le déploiement des bornes est en tout cas voué à s'accélérer encore. Le prochain cap a été fixé par le président Emmanuel Macron à 400.000 bornes en 2030. D'après Clément Molizon, « *on estime que le besoin se situe entre 330.000 et 480.000 points de recharge* », d'ici à la fin de la décennie.

L'Europe a de toute façon fixé un cahier des charges en la matière : une borne de recharge rapide (400 kW) tous les 60 kilomètres pour les voitures, et une borne plus puissante (1.400 à 2.800 kW) tous les 120 kilomètres pour les camions ou les bus avant 2026.

De nombreux acteurs se sont déployés ces dernières années sur le marché de la recharge comme Bouygues, Engie, Total ou EDF avec sa filiale Izivia mais aussi des entreprises étrangères comme le néerlandais Fastned ou l'américain Tesla. Avec l'obligation de vendre des véhicules neufs zéro émission en 2035 en Europe, l'industrie automobile insiste sur le déploiement des bornes pour répondre à la demande.

La législation française pousse aussi au développement de ces équipements. À partir de 2025, tous les bâtiments non résidentiels avec plus de 20 places de parking (gares, aéroports, supermarchés...) devront équiper 5% de leurs places de points de recharge.

Actuellement, la plupart des recharges se font à domicile ou sur le lieu de travail. La multiplication des motorisations à propulsion électriques oblige les pouvoirs publics à multiplier les bornes sur le territoire pour rassurer sur les longs trajets. Sur les quatre premiers mois de l'année, 14,8% des véhicules neufs vendus en France étaient électriques, contre 13% sur l'ensemble de l'année 2022.

(Avec AFP)

* * *

Inflation : après la Fed, la BCE relève une nouvelle fois ses taux de 25 points de base – La Tribune

La Banque centrale européenne a entériné une nouvelle hausse de ses taux d'intérêt à l'issue d'une réunion ce jeudi. Un relèvement de 25 points de base qui signe un ralentissement de la part de l'institution monétaire. Hors prix de l'énergie, le repli de l'inflation reste, pour l'heure, timide. Quant à la croissance économique en zone euro, elle demeure encore faible.

Le resserrement de la politique monétaire se poursuit. La Banque centrale européenne a annoncé, ce jeudi, une nouvelle hausse de ses taux d'intérêt à l'issue d'une réunion. Avec un relèvement de 25 points de base, l'institution monétaire ralentit toutefois le rythme du fait à la fois du timide repli de l'inflation, hors prix de l'énergie, et de la faible croissance économique en zone euro.

Avant l'annonce, les Bourses européennes ouvraient en repli ce jeudi, au lendemain de l'annonce d'une hausse des taux de la Réserve fédérale de 25 points

de base comme attendu. La Bourse de Paris reculait de 0,30% à 7.381,40 points à 9 heures. Francfort cédait 0,21%, Milan 0,26% et Londres 0,24% dans les premiers échanges.

L'inflation est encore « *trop élevée pour trop longtemps* »

Après une série de six hausses de taux depuis juillet 2022, la BCE estime qu'elle a encore du chemin à faire avant de terminer son cycle de resserrement monétaire. L'inflation est encore « *trop élevée pour trop longtemps* » en zone euro (les 20 pays à avoir adopté la monnaie unique), a-t-elle estimé ce jeudi. Quelques jours plus tôt, son économiste en chef, Philip Lane, avait, en effet, estimé que « *ce n'est pas le moment* » d'arrêter de relever les taux.

Et pour cause, l'inflation a navigué encore bien au-dessus de l'objectif de 2% en avril, regagnant 0,1 point de pourcentage, [à 7%, après des mois de ralentissement](#). Toutefois, en excluant les prix d'énergie, de l'alimentation, du tabac et de l'alcool, l'inflation « sous-jacente » a reculé pour la première fois en un an, à 5,6% contre 5,7% en mars, selon Eurostat. A travers le resserrement de sa politique monétaire mené depuis juillet qui se traduit par un renchérissement du crédit, la banque centrale entend freiner la demande de prêts immobiliers, à la consommation ou pour les investissements des entreprises. Objectif affiché, ralentir la hausse des prix.

Toutefois, les 26 membres du conseil des gouverneurs de la BCE ont opté pour une hausse limitée ce jeudi. Une « *majorité* » d'entre eux vont se sentir « *plus à l'aise avec une hausse plus faible des taux d'intérêt* », prédisait Ulrike Kastens, économiste chez DWS, en amont de cette annonce. Plusieurs économistes tablaient en effet sur un relèvement de 0,25 point de pourcentage. Le taux qui fait référence, en rémunérant les dépôts bancaires excédentaires dormant au guichet de la BCE, est ainsi porté de 3,0% à 3,25%.

La fin du cycle de hausse n'est pas pour tout de suite

Conséquence de la politique monétaire européenne, dans le secteur bancaire, les conditions d'octroi de prêts se durcissent comme jamais. Le resserrement monétaire fait ainsi progressivement son effet : « *Tous ces impacts vont continuer à se diffuser dans l'économie progressivement, ce n'est pas fini* », a estimé Philip Lane. Si le [danger de crise bancaire présent en mars](#) s'est éloigné, une hausse forte des taux pourrait créer de nouvelles tensions.

En outre, si la faible croissance du Produit intérieur brut de la zone euro, de 0,1% au premier trimestre atteste de la baisse de régime souhaitée par la BCE, elle démontre aussi la vulnérabilité de l'économie de la zone euro.

La Fed augmente son principal taux d'un quart de point

Quant à la suite des événements, la BCE n'a pas donné d'indication claire, ce jeudi, sur la suite du cycle de hausses de taux. Les décisions futures de la BCE « *garantiront que les taux directeurs seront amenés à des niveaux suffisamment restrictifs pour permettre un retour rapide de l'inflation à l'objectif à moyen terme de 2%* », selon un communiqué publié à l'issue de la réunion de politique monétaire. Pour se décider les gardiens de l'euro vont conserver « *une approche fondée sur les données* » économiques.

De leurs côtés, les économistes tablent sur un taux de dépôt culminant entre 3,50% et 3,75% d'ici le creux de l'été. « *Une fois atteint ce "plateau", les taux devraient se stabiliser pendant une période relativement longue* », estime Maxime Mura, gérant chez Swiss Life Asset Managers.

Un autre chantier est en cours à la BCE, avec la réduction, à raison de 15 milliards d'euros par mois en moyenne depuis mars, du stock d'obligations publiques et privées acquises durant les années de basse inflation. Les « *faucons* » à la BCE, partisans d'une politique monétaire stricte, ont pu « *faire pression (jeudi) pour un rythme plus rapide de réduction du bilan à partir du troisième trimestre* », estimait, en amont, Frederik Ducrozet, chef économiste chez Pictet Wealth Management.

Une pause n'est pas exclue

La réunion de la BCE intervient au lendemain de la décision de la Fed. La banque centrale américaine a relevé mercredi son principal taux directeur pour la dixième fois d'affilée depuis mars 2022, d'un quart de point de pourcentage, laissant ouverte la suite de sa politique. L'institution américaine a ainsi montré sa détermination à juguler l'inflation, malgré des signes d'essoufflement de l'économie et en dépit de la récente crise bancaire. Le principal taux directeur de la Fed se situe désormais dans une fourchette de 5,00 à 5,25%, au plus haut depuis 2006, une décision prise à l'unanimité, a annoncé l'institution dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire (FOMC).

Une pause des hausses n'a pas été formellement envisagée à cette réunion. « *Aucune décision sur une pause n'a été prise aujourd'hui* », a, en effet, averti Jerome Powell. Le soutien à une hausse d'un quart de point de pourcentage « *était très fort au sein du comité, a-t-il souligné. Les gens ont évoqué une pause, mais pas tellement pour cette réunion* ». Et aucune baisse de taux n'est envisagée avant la fin de l'année, car l'inflation « *ne va pas baisser rapidement* », a-t-il ajouté. Néanmoins, la Fed n'indique plus qu'elle anticipe des hausses supplémentaires : « *on a ôté cette partie. C'est "un changement significatif"* », a précisé Jerome Powell.

Les responsables de la Fed ont précisé qu'ils observeront les effets des décisions successives, et le délai avec lequel elles font effet sur l'économie réelle, mais aussi

les « développements économiques et financiers », pour décider de la nécessité ou non de resserrer encore.

Une économie américaine qui s'essouffle

La crise bancaire a, en effet, apporté un soutien inattendu à la lutte menée par la Fed contre l'inflation. La fragilité de certains établissements bancaires est, d'ailleurs, revenue sur le devant de la scène avec la [chute de la banque régionale First Republic](#), finalement rachetée au cours du week-end par JPMorgan Chase, le numéro un du secteur. « *Le resserrement des conditions de crédit pour les ménages et les entreprises est susceptible de peser sur l'activité économique, les embauches, et l'inflation* », a confirmé la Fed dans son communiqué, martelant toutefois que « *le système bancaire américain est solide et résilient* ».

Et, alors qu'elle résistait toujours, l'économie américaine multiplie les signes d'essoufflement, longtemps attendus et enfin visibles. La croissance du premier trimestre est ressortie à 0,3% par rapport aux trois derniers mois de 2022 et à seulement 1,1% en rythme annualisé. Et la probabilité d'une récession est largement anticipée par les marchés. « *La possibilité d'échapper à une récession est de mon point de vue plus probable que celle d'avoir une récession* », a cependant assuré Jerome Powell.

(Avec AFP)

* * *

Allez, c'est vendredi ! Sourions...



La date du 6 juin choisie par l'intersyndicale pour la prochaine journée de mobilisation contre la loi retraites inspire Chaunu. | CHAUNU



Élisabeth BORNE

* * *

Pour adhérer à notre syndicat il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin, [adhesion-2023.pdf](#) ([sprim-fo.org](#)) accompagné du paiement correspondant.